

DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE LA PROSTITUTION EN CHARENTE-MARITIME

En 2019, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE) de Nouvelle-Aquitaine a mandaté l'Amicale du Nid pour conduire un diagnostic partagé de la prostitution en Charente-Maritime.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Elle a été menée en partenariat avec la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité et le CIDFF 17 entre juillet 2020 et avril 2021.

Un diagnostic portant spécifiquement sur la prostitution via Internet a parallèlement été conduit par l'association La Case, basée à Bordeaux.

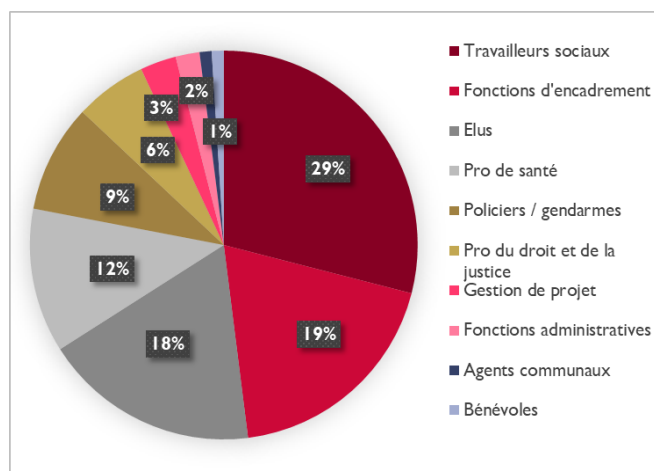
Ces travaux font suite à l'installation de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains et à l'agrément du CIDFF 17 pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle (PSP) en Charente-Maritime.

La méthodologie

- Un questionnaire en ligne.
- 15 entretiens semi-directifs.
- Une revue de presse.

➔ Ce diagnostic ne prétend pas être exhaustif. Il met en lumière une partie de la réalité du système prostitutionnel en Charente-Maritime, via le prisme d'acteurs de terrain.

192 professionnels, élus et bénévoles charentais ont répondu au questionnaire en ligne et/ou été rencontrés en entretien



Premières bases pour une quantification

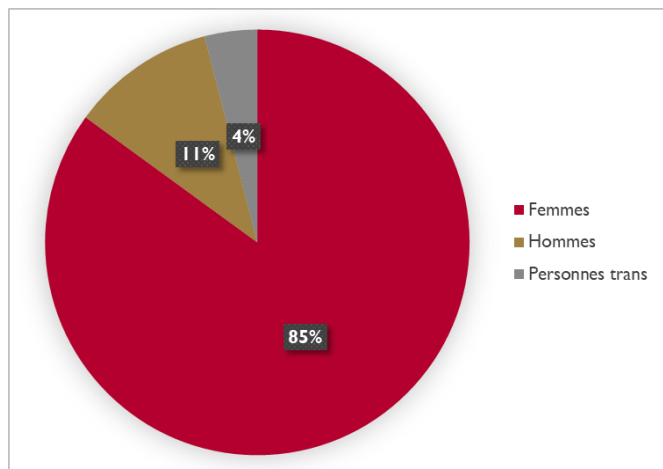
63% des professionnels, élus et bénévoles interrogés déclarent avoir déjà identifié des personnes en situation ou en risque de prostitution.

Sur trois ans (2018-2019-2020), elles/ils ont repéré *a minima* :

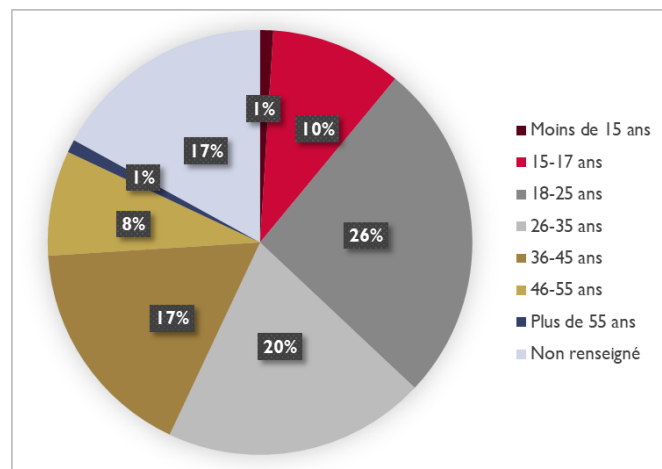
172 personnes en situation de prostitution probable ou avérée.

Les personnes en situation de prostitution identifiées

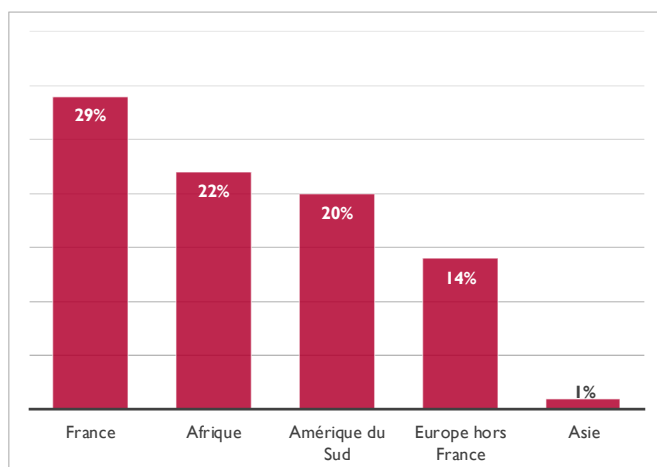
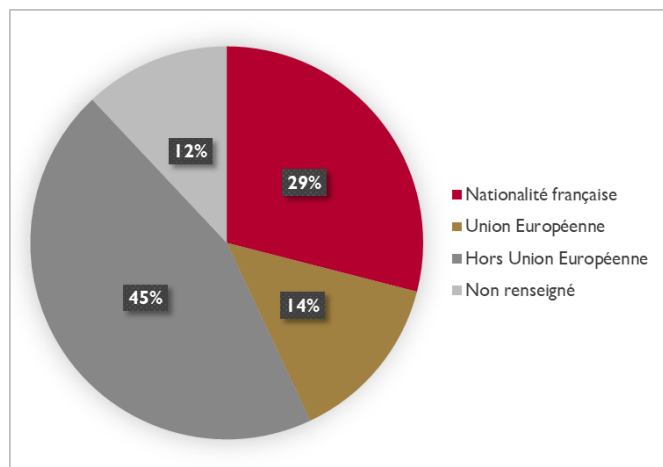
Une immense majorité de femmes : 85%



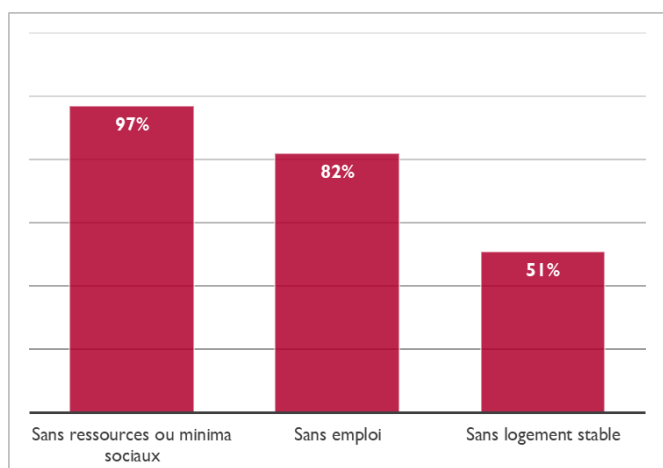
Plus d'un tiers de personnes jeunes, voire très jeunes : 26% de 18-25 ans, 11% de filles et garçons mineurs



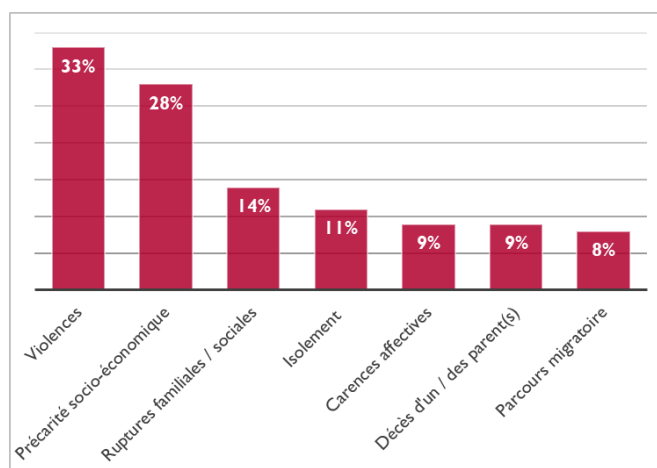
Une majorité de personnes étrangères : 59%
Plus d'un quart de personnes françaises : 29%



Des situations globalement précaires :



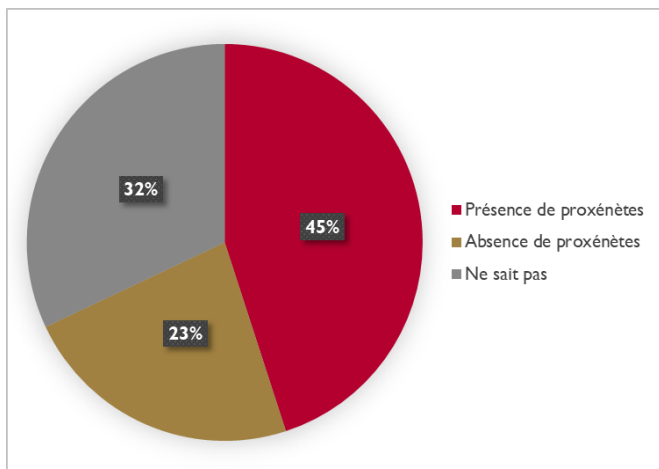
Des parcours de vie marqués par des vulnérabilités : principaux facteurs identifiés par les partenaires



Les autres acteurs du système prostitutionnel en Charente-Maritime : proxénètes et « clients »

Proxénétisme et traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Le proxénétisme repéré par les professionnels, élus et bénévoles interrogés :



Parmi les faits marquants constatés :

Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle :

- Des réseaux d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est de passage, organisant des « sex tours » via Internet.
- Pas de traite nigériane implantée mais des victimes prises en charge dans le département.

Proxénétisme sur mineurs :

- Pas de réseaux identifiés sur le département.
- Des victimes charentaises exploitées dans d'autres territoires (région parisienne, Toulouse, Marseille...).

Du proxénétisme conjugal (au moins 5 situations) et une attention à porter au proxénétisme hôtelier.

« Clients » de la prostitution

Les quelques éléments disponibles via le diagnostic partagé ne font pas apparaître de profil type. Le point commun est qu'il s'agit exclusivement d'hommes.

Les « clients » sont visibles sur Internet : sur le site g-trouve.com, par exemple, 49 annonces de demande de prostitution ont été répertoriées entre le 1er mars et le 9 juin 2021.

Principaux lieux et formes de prostitution identifiés en Charente-Maritime

La prostitution est en majorité discrète.

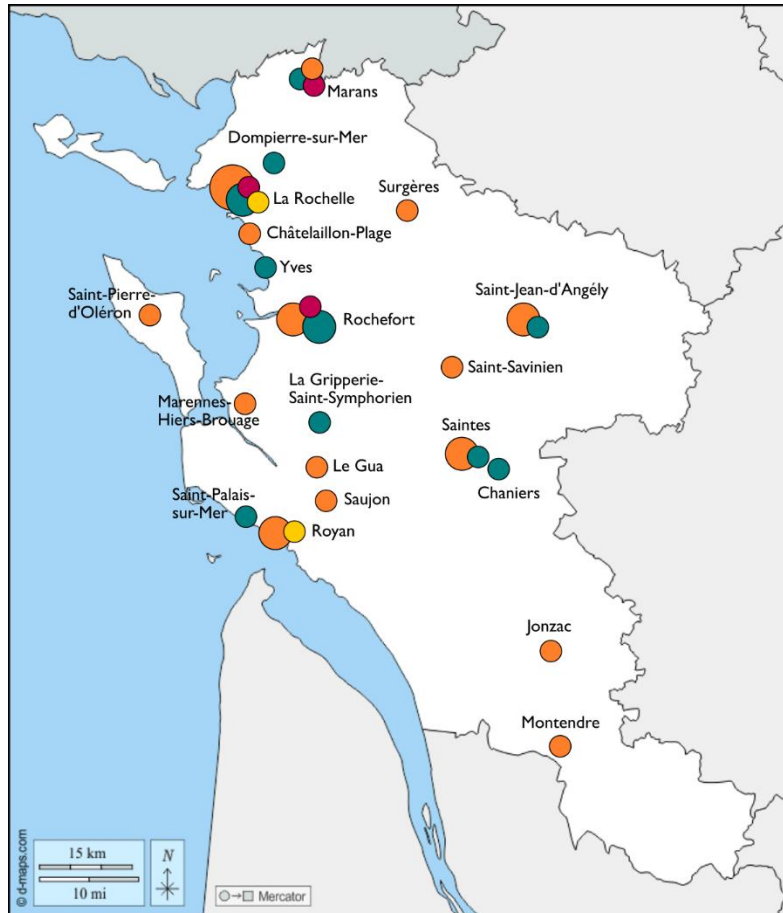
Elle se concentre surtout dans des locations de courte durée : appartements et hôtels, via Internet.

On la trouve aussi dans :

- Des maisons : domicile des personnes en situation de prostitution ou des « clients » ;
- Des bars ou discothèques ;
- Des structures d'hébergement.

Une trentaine de situations de prostitution visible ont tout de même été repérées sur le département : dans des rues, sur des parkings, au bord de routes, dans des parcs.

22% des situations de prostitution identifiées concernent des actes sexuels en échange d'une contrepartie non-financière (biens ou services, dont hébergement).



1 à 5 personnes en situation de prostitution
 6 à 10 personnes
 16 à 20 personnes



Lieux extérieurs : rue, route, forêt, parking



Lieux privés : appartement, maison, hôtel



Etablissements institutionnels : structure d'hébergement



Etablissements de loisirs : bar, club

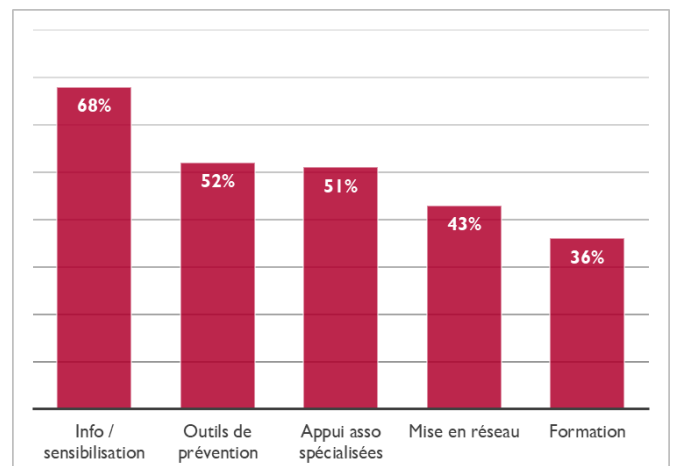
Cartographie réalisée à partir des entretiens et du questionnaire en ligne.

Des partenaires en demande de soutien, d'information et de formation

Des professionnels, élus et bénévoles globalement peu outillés :

- **87%** des répondants au questionnaire en ligne s'estiment **insuffisamment outillés** pour repérer les personnes en situation ou en risque de prostitution, aborder le sujet avec elles, les orienter et les accompagner.
- **77%** n'ont **jamais suivi de formation** sur la prostitution.

Les besoins exprimés :



Pistes de réflexion, pistes d'action

Diagnostic	<ul style="list-style-type: none">• Approfondir le diagnostic sur : la prostitution des mineurs et la prostitution des étudiants.
Partenariat et coordination	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer systématiquement la question de la prostitution dans les réseaux, dispositifs et protocoles de lutte contre les violences faites aux femmes.• Poursuivre l'information sur l'intervention de l'association agréée et son périmètre d'action (CIDFF 17).• Développer des relais pour l'accueil et l'orientation des personnes en situation de prostitution en dehors de La Rochelle et Saintes.• Renforcer le maillage partenarial sur la traite des êtres humains, autour des dispositifs spécifiques existants (Fondation Diaconesses de Reuilly).• Cartographier l'offre de soin psychologique sur le département et développer les partenariats sur cet axe.
Sensibilisation et formation	<ul style="list-style-type: none">• Former les professionnels susceptibles de rencontrer des personnes en situation de prostitution pour mieux repérer, aborder le sujet, orienter et accompagner.• Sensibiliser les partenaires intervenant dans les démarches administratives et d'insertion (Pôle Emploi, CAF, banques...).
Aller-vers	<ul style="list-style-type: none">• Former les équipes de maraudes existantes au repérage des personnes en situation de prostitution.• Développer des actions d'aller-vers spécifiques, en présentiel et via Internet.• Produire des documents de communication en plusieurs langues pour informer les personnes de leurs droits et des possibilités d'orientation.• Poursuivre les projets de réduction des risques permettant d'entrer en lien sur les questions de santé (AIDES).
Accueil	<ul style="list-style-type: none">• Développer des lieux d'accueil de jour à destination des femmes en errance pour la prévention, le repérage et l'information sur les droits.• Questionner systématiquement la prostitution lors des auditions de femmes victimes de violences par la police et la gendarmerie.• Intégrer la prostitution dans les questionnaires de premier accueil (santé notamment).
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les moyens dédiés à la prise en charge des personnes en situation de prostitution, dans le cadre du PSP mais aussi en dehors de ce dispositif (CIDFF 17 en particulier).• Garantir l'hébergement des personnes souhaitant sortir de la prostitution dans le cadre de places fléchées (prostitution ou femmes victimes de violences).• Ouvrir les programmes d'insertion départementaux aux bénéficiaires de PSP.
Prévention	<ul style="list-style-type: none">• Inclure la prostitution dans les actions existantes de prévention à destination des jeunes.• Former et outiller des animateurs.rices de prévention sur le sujet de la prostitution.
Lutte contre le proxénétisme et le recours à la prostitution	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la sensibilisation des hôteliers, hôtes <i>Airbnb</i>, propriétaires de locations saisonnières...• Renforcer la lutte contre le proxénétisme via Internet.• Informer le grand public sur l'interdiction de l'achat d'actes sexuels.• Renforcer la pénalisation des « clients » de la prostitution et mettre en place les stages de responsabilisation prévus par la loi du 13 avril 2016.